

## Aux membres de la Caisse Desjardins des Etchemins

Le conseil d'administration de la Caisse Desjardins des Etchemins a récemment adopté un profil collectif enrichi et déterminé des cibles de compétence et de représentativité de ses membres. Cette démarche permet à la Caisse de faire un appel de candidatures en fonction de critères précis afin d'enrichir la composition de son conseil.

En préparation de la prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu le 16 avril 2019, le conseil d'administration lance dès maintenant un appel de candidatures en vue de pourvoir quatre (4) postes d'administrateur. Les candidats doivent être membres de plein droit de la Caisse à la date de l'assemblée générale et avoir un domicile, résider ou travailler dans le territoire des groupes suivants :

- 1 poste pour le groupe C : municipalité de Sainte-Rose-de-Watford
- 1 poste pour le groupe D : municipalité de Saint-Cyprien;
- 1 poste pour le groupe H : municipalité de Saint-Magloire;
- 1 poste au suffrage universel : province du Québec.

De plus, le conseil d'administration est particulièrement à la recherche de candidats répondant à l'un ou l'autre des critères suivants :

- détenir des compétences en expérience membres-clients, en coopération, en gestion financière, en gestion d'entreprise, en comptabilité, en gouvernance, en droit/déontologie et en éducation;
- maintenir la parité hommes-femmes au conseil;
- groupes d'âge : de 18 à 34 ans et de 50 à 64 ans.

Pour connaître les conditions d'éligibilité, consultez la *Trousse d'information pour les candidats à la fonction d'administrateur* accessible sur le site Internet de la Caisse à l'adresse suivante : [desjardins.com/caisse-etchemins](http://desjardins.com/caisse-etchemins).

Vous pourrez également obtenir le formulaire d'avis de candidature, dont l'usage est obligatoire en vous présentant dans un établissement de la Caisse ou en contactant Mme Micheline Blanchet au 418 625-3741, poste 7301223. La date limite pour déposer votre candidature est le 25 février 2019 à 12 h. Prenez note que votre candidature ne pourra être acceptée après ce délai.

Veuillez transmettre votre formulaire d'avis de candidature à la direction générale de la Caisse.

Gérald Guindon, secrétaire  
Conseil d'administration